

# Un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Le Conseil départemental de Vaucluse va préparer un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement. Un PPI est un outil précieux de pilotage budgétaire et financier. Il permet notamment, par son actualisation annuelle, de tenir compte de l'évolution des résultats comptables, de la vie des projets et de la conjoncture.

Un PPI a également l'avantage de tester la faisabilité des projets et de définir des priorités en échelonnant les dépenses et les recettes d'investissement sur plusieurs exercices budgétaires. Il est ainsi plus simple de planifier des projets de long terme et de programmer les investissements nécessaires, tout en déterminant le niveau d'endettement supportable par la collectivité. Un PPI est un outil de pilotage évolutif essentiel en début de mandat et permet à la collectivité d'investir de manière significative sans mettre en péril ses finances.

## EN 2022, UN BUDGET DE COMBAT

Le vote du budget primitif 2022 n'interviendra qu'au cours du premier trimestre de l'année prochaine, afin de permettre aux services du Conseil départemental de préparer dans de bonnes conditions ce Plan Pluriannuel d'Investissement. Il s'agira d'un budget de combat, donnant la priorité absolue à l'investissement, au service du développement du territoire.



## Un service dédié à la recherche de financements extérieurs

Solliciter des financements fléchés auprès de l'Union européenne, de l'État ou de la Région permet à une collectivité de mener à bien davantage de projets ou des projets plus ambitieux.

Au sein de la Direction des finances du Département de Vaucluse, un agent est d'ores et déjà chargé d'assister l'ensemble des services qui veulent candidater à des financements auprès du FSE (Fonds Social Européen).



Le FSE participe actuellement, par exemple, à l'achat d'ordinateurs portables pour les collégiens scolarisés en REP et REP+ à hauteur de 1,2 M€.

Le Département, qui bénéficie aussi de financements du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) entend candidater systématiquement sur tous les dispositifs européens, nationaux et régionaux auxquels il est éligible, comme les aides à la rénovation énergétique des bâtiments publics.



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE**

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09